



BUREAU DU DIRECTEUR  
PARLEMENTAIRE DU  
BUDGET  
OFFICE OF THE  
PARLIAMENTARY  
BUDGET OFFICER

CANADA

# Budget supplémentaire des dépenses (C) 2016-2017

Ottawa, Canada  
23 février 2017  
[www.pbo-dpb.gc.ca](http://www.pbo-dpb.gc.ca)

Le directeur parlementaire du budget (DPB) est chargé de fournir des analyses indépendantes au Parlement sur l'état des finances publiques, les prévisions budgétaires du gouvernement et les tendances de l'économie nationale. À la demande d'un comité ou d'un parlementaire, il est tenu de faire une estimation des coûts de toute proposition concernant des questions qui relèvent de la compétence du Parlement.

Le présent rapport contient une analyse détaillée du troisième supplément du Budget principal des dépenses du gouvernement pour l'exercice 2016-2017.

Il a été préparé par le personnel du directeur parlementaire du budget. Negash Haile, Jason Jacques et Alex Smith ont assuré sa rédaction. Mostafa Askari a fourni ses commentaires. Nancy Beauchamp a participé à la préparation du rapport aux fins de publication. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez envoyer un message à [pbo-dpb@parl.gc.ca](mailto:pbo-dpb@parl.gc.ca).

Jean-Denis Fréchette  
Directeur parlementaire du budget

# Table des matières

---

<b>Résumé</b>	<b>1</b>
<b>1. Contexte</b>	<b>2</b>
<b>2. Budget supplémentaire des dépenses (C)</b>	<b>2</b>
2.1. Aperçu	2
2.2. Alignement du budget sur le Budget principal des dépenses	3
2.3. Affectations bloquées	5
<b>3. Nouvelles dépenses par secteur stratégique</b>	<b>7</b>
3.1. Affaires économiques	8
3.2. Affaires sociales	9
3.3. Affaires internationales	10
3.4. Affaires gouvernementales	12
<b>Notes</b>	<b>14</b>

# Résumé

---

Dans ce Budget supplémentaire des dépenses (C), on demande au Parlement d'autoriser, pour les dernières semaines de l'exercice, de nouvelles dépenses de 2,5 milliards de dollars, lesquelles sont compensées en partie par la réduction de 1,0 milliard de dollars des dépenses législatives. Cela porte donc à 257,7 milliards de dollars les dépenses budgétaires totales prévues pour l'exercice en cours, soit une hausse de 2,7 % comparativement à l'exercice précédent.

La plus grande augmentation des dépenses prévue découle des conventions collectives négociées avec les employés de la fonction publique et qui *pourraient* être ratifiées avant la fin du présent exercice (+545 millions de dollars). Il y a aussi d'importantes nouvelles dépenses résultant du transfert de barrages du gouvernement fédéral au gouvernement de la Saskatchewan (+350 millions de dollars), de la radiation de prêts étudiants (+178 millions de dollars), de l'aide humanitaire (+165 millions de dollars), du développement international (+155 millions de dollars) et de l'amélioration de la sécurité frontalière (+93 millions de dollars).

Afin d'aligner davantage le budget sur le Budget principal des dépenses, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) a proposé que le Budget principal des dépenses soit déposé le 1<sup>er</sup> mai, de manière à y inclure la plupart des postes budgétaires. Le DPB tient à faire remarquer que même si 33 postes du budget de 2016, totalisant 6,0 milliards de dollars, apparaissaient au Budget supplémentaire des dépenses (A), la mention de 73 postes budgétaires dans les Budgets supplémentaires des dépenses (B) et (C) indique qu'il y a encore du travail à faire pour aligner le budget sur le Budget principal des dépenses.

Le gouvernement mentionne également que 3,0 milliards de dollars des fonds approuvés par le Parlement ont été bloqués et ne seront pas dépensés cette année, contrairement à ce qui avait été prévu initialement. De ce montant, 2,1 milliards de dollars concernent le report de dépenses prévues à des exercices ultérieurs. Quelques-unes des plus grandes affectations bloquées touchent Infrastructure Canada (829 millions de dollars), la Défense nationale (366 millions de dollars), Pêches et Océans Canada (192 millions de dollars) et Affaires autochtones et du Nord Canada (100 millions de dollars).

Les parlementaires pourraient vouloir connaître les raisons des retards dans l'exécution des programmes qui expliquent le report des fonds.

# 1. Contexte

---

Habituellement, le gouvernement dépose au Parlement cinq projets de loi de crédits par année pour obtenir les autorisations de dépenser annuelles. Les deux premiers – les plus importants – correspondent au Budget principal des dépenses du gouvernement, qui couvre quelque 95 % de l'ensemble des dépenses de l'exercice. Les trois autres projets de loi de crédits correspondent aux budgets supplémentaires des dépenses, que le gouvernement dépose au Parlement pour faire approuver les dépenses à consacrer aux initiatives « qui n'étaient pas suffisamment étoffées au moment du dépôt du Budget principal des dépenses ou encore qui ont été peaufinées par la suite<sup>1</sup> ».

Normalement, le gouvernement dépose au Parlement un projet de loi de crédits pour chacune des trois périodes de crédits parlementaires, qui prennent fin respectivement le 23 juin, le 10 décembre et le 26 mars.

Le Budget supplémentaire des dépenses (C) correspond à la troisième période de crédits.

## 2. Budget supplémentaire des dépenses (C)

---

### 2.1. Aperçu

---

Le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2016-2017 prévoit 1,5 milliard de dollars nets en crédits supplémentaires. Les nouvelles dépenses votées, auxquelles le Parlement doit consentir en adoptant un projet de loi de crédits, s'élèvent à 2,5 milliards de dollars. Les dépenses législatives, qui sont continuellement assujetties aux autorisations législatives, devraient diminuer de 1,0 milliard de dollars.

Le changement dans les dépenses législatives projetées tient essentiellement à la diminution des frais d'intérêt de la dette publique attribuable à des taux d'intérêt plus bas que prévu (-1 milliard de dollars).

Outre les dépenses budgétaires, les documents du budget contiennent parfois des dépenses non budgétaires qui reflètent des variations dans la valeur ou la composition des actifs financiers du gouvernement, comme les prêts, les placements et les avances. En l'occurrence, le gouvernement fait état d'une diminution de 431 millions de dollars des dépenses non budgétaires au titre des prêts aux étudiants et aux apprentis gérés par

Emploi et Développement social Canada; on favorise désormais des bourses non remboursables. Cela fait suite à l'engagement pris dans le budget de 2016 d'augmenter de 50 % le nombre de bourses offertes aux étudiants admissibles, ce qui représente un coût de 1,53 milliard de dollars sur cinq ans.

**Tableau 2-1** Budget supplémentaire des dépenses (C)  
2016-2017 : autorisations de dépenses budgétaires totales

	<b>Dépenses budgétaires</b> (millions de \$)	<b>Dépenses non budgétaires</b> (millions de \$)
<b>Crédits votés</b>	2 472	0
<b>Postes législatifs</b>	-964	-431
<b>Total</b>	<b>1 509</b>	<b>-431</b>

Source : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Budget supplémentaire des dépenses (C) 2016-2017

## 2.2. Alignement du budget sur le Budget principal des dépenses

Comme le Budget principal des dépenses est préparé avant la publication du budget de l'année, les initiatives en matière de dépenses annoncées dans le budget sont indiquées habituellement dans le Budget supplémentaire des dépenses. Pour accroître la transparence et permettre aux parlementaires de faire le suivi des dépenses, le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes a recommandé, en 2012, que le Budget supplémentaire des dépenses présente les dépenses annoncées dans le budget; le SCT applique cette recommandation depuis l'exercice 2014-2015.

Le tableau 2-2 ci-dessous donne le nombre et la valeur des postes du budget de 2016 figurant dans les Budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C) 2016-2017<sup>2</sup>.

**Tableau 2-2 Inclusion de nombreux postes du budget de 2016 dans les Budgets supplémentaires des dépenses (B) et (C)**

Budget supplémentaire 2016-2017	Nombre de postes du budget de 2016	Valeur totale des postes du budget de 2016 (millions de \$)
Budget supplémentaire des dépenses (A), mai 2016	33	5 972
Budget supplémentaire des dépenses (B), novembre 2016	51	1 713
Budget supplémentaire des dépenses (C), février 2017	22	542

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor, Budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C) 2016-2017, et calculs du DPB

Comme l'illustre le tableau, la plupart des **fonds** prévus dans le budget de 2016 sont indiqués dans le Budget supplémentaire des dépenses (A), mais plus des deux tiers des **mesures** figurent dans les Budgets supplémentaires des dépenses (B) et (C), ce qui représente 25 % des nouvelles dépenses. De plus, deux postes du budget de 2015 d'une valeur totale de 28,6 millions de dollars sont inclus dans le Budget supplémentaire des dépenses (C).

L'inconvénient d'inclure des postes du budget dans les budgets supplémentaires des dépenses, c'est que les parlementaires n'ont pas le portrait d'ensemble des dépenses projetées en début d'exercice. Par ailleurs, cela prend plus de temps, au gouvernement, pour effectuer les nouvelles dépenses; de sorte que demander au Parlement d'approuver ces dépenses vers la fin de l'exercice augmente le risque que les ministères n'utilisent pas tous les crédits accordés.

Conscient de ces problèmes, le SCT a proposé, en octobre 2016, le report du dépôt du Budget principal des dépenses au 1<sup>er</sup> mai, ainsi qu'une réforme des processus administratifs internes. Le gouvernement affirme que cela permettrait de mieux aligner le budget sur le Budget principal des dépenses en incluant la plupart des postes dans le Budget principal des dépenses<sup>3</sup>.

Même si le DPB reconnaît que la plupart des crédits des postes du budget de 2016 sont indiqués dans le Budget supplémentaire des dépenses (A), l'ajout de 73 postes dans les Budgets supplémentaires des dépenses (B) et (C) indique qu'il y a encore du travail à faire pour aligner le budget sur le Budget principal des dépenses. Comme l'indique le rapport du DPB sur la réforme du processus budgétaire, « à moins que le gouvernement ne s'engage concrètement à réformer sa gestion interne, ce n'est probablement pas en

retardant de huit semaines le Budget principal des dépenses qu'on réalisera son plein alignement avec le budget<sup>4</sup> ».

## 2.3. Affectations bloquées

---

L'approbation donnée par le Parlement pour des postes inscrits dans les lois de crédits permet aux organismes fédéraux de dépenser les montants indiqués. Cette autorisation de dépenser expire à la fin de l'exercice.

Même si le Parlement a approuvé les crédits, le Conseil du Trésor peut décider de « bloquer » les montants affectés pour les différentes raisons suivantes, à savoir :

- reporter des fonds au prochain exercice ou aux exercices ultérieurs;
- transférer ou réaffecter des fonds;
- réduire des autorisations parlementaires, par exemple lorsqu'un programme a été annulé;
- et pour d'autres motifs concernant surtout des crédits centraux non engagés que gère le Conseil du Trésor et qui servent à des fins particulières et à répondre à des besoins urgents de financement.

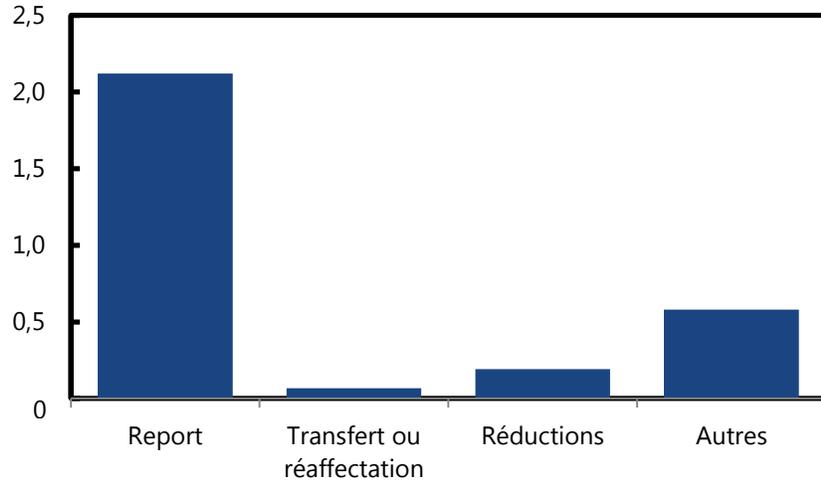
Par exemple, comme le Conseil du Trésor approuve les dépenses en fonction d'un profil, c'est-à-dire du nombre d'années que dureront les affectations, les organismes peuvent demander au Conseil du Trésor de « reporter » leur financement, c'est-à-dire de changer les années au cours desquelles les fonds seront alloués. Dans ce cas, les affectations sont bloquées pour l'exercice courant et peuvent être incluses dans les budgets des années suivantes.

Une fois que les montants sont bloqués, ils ne peuvent être dépensés par les organismes fédéraux et seront donc inutilisés à la fin de l'exercice.

Pour 2016-2017, le montant total des affectations bloquées s'élève à 2,96 milliards de dollars. De ce montant, comme le montre la figure 2-1, 2,12 milliards de dollars correspondent au report projeté de fonds à des exercices ultérieurs, et 579 millions de dollars concernent des crédits centraux non engagés du Conseil du Trésor.

**Figure 2-1 Plus de 2 milliards de dollars de dépenses approuvées par le Parlement reportées au prochain exercice**

Milliards de dollars



Source : Secrétariat du Conseil du Trésor, Affectations bloquées dans les autorisations votées pour le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2016-2017

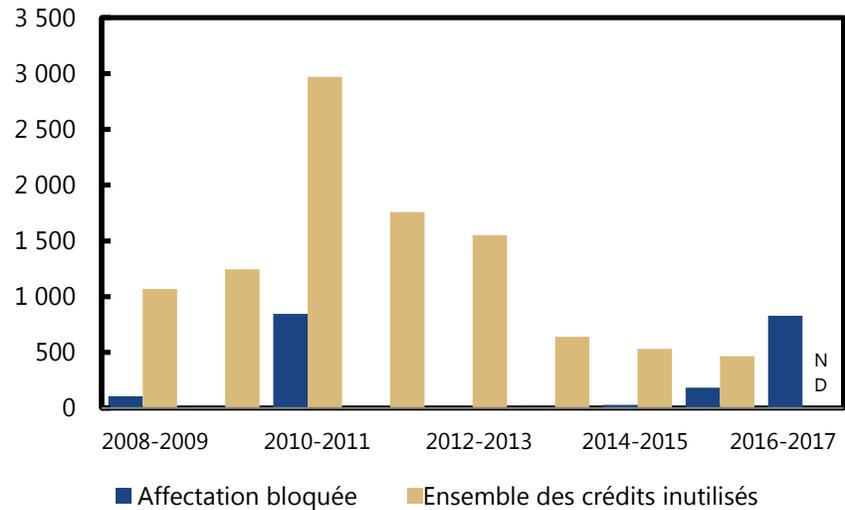
Quelques-unes des plus grandes affectations bloquées touchent Infrastructure Canada (829 millions de dollars), la Défense nationale (366 millions de dollars), Pêches et Océans Canada (192 millions de dollars) et Affaires autochtones et du Nord Canada (100 millions de dollars).

En ce qui concerne Infrastructure Canada, dans son Suivi des dépenses : deuxième trimestre de 2016-2017, le DPB avait fait remarquer que le financement destiné aux infrastructures n'était pas en voie d'être dépensé tel que prévu, comme le confirme l'affectation bloquée, et est conforme aux données passées sur la péremption des transferts fédéraux en infrastructures<sup>5</sup>.

Le DPB indique qu'étant donné le report des fonds, la croissance économique attendue qu'auraient pu générer ces fonds en 2016-2017 sera remise aux exercices ultérieurs. De plus, comme l'illustre la figure 2-2, l'importance des affectations bloquées pour Infrastructure Canada a tendance à coïncider avec celle de l'ensemble des crédits inutilisés.

**Figure 2-2 Plus les affectations bloquées au titre des dépenses en infrastructures sont importantes, plus l'ensemble des crédits inutilisés tend à être grand**

Millions de dollars



Source : Comptes publics du Canada, Budget supplémentaire des dépenses (C)

Les parlementaires voudront peut-être connaître les raisons pour lesquelles certaines affectations ont été bloquées, savoir quels programmes ou projets ont été touchés, et quels retards dans l'exécution de programmes ont entraîné des reports de fonds.

## 3. Nouvelles dépenses par secteur stratégique

Le gouvernement classe chaque dollar qu'il dépense dans une catégorie stratégique (figure 3-1). Il y a 4 grandes rubriques et 16 sous-rubriques. Les principales rubriques (affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales) visent à saisir l'essence des dépenses du gouvernement. Suivre les affectations et les dépenses dans ce cadre permet aux parlementaires de comprendre les buts et les priorités stratégiques du gouvernement.

Figure 3-1 Autorisations pangouvernementales

	Budget supplémentaire	Total Budget	Variation
<b>Affaires économiques</b>	<b>-\$ 321</b>	<b>\$ 165 092</b>	<b>0%</b>
Une croissance économique forte	-\$ 776	\$ 103 431	-1%
La sécurité de revenu et l'emploi pour les Canadiens	\$ 415	\$ 52 645	1%
Une économie axée sur l'innovation et le savoir	\$ 17	\$ 6 008	0%
Un environnement propre et sain	\$ 17	\$ 2 453	1%
Un marché équitable et sécurisé	\$ 6	\$ 554	1%
<b>Affaires sociales</b>	<b>\$ 471</b>	<b>\$ 53 648</b>	<b>1%</b>
Une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et	\$ 171	\$ 16 214	1%
Un Canada sécuritaire et sécurisé	\$ 191	\$ 29 015	1%
Des Canadiens en santé	\$ 96	\$ 6 498	1%
Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	\$ 14	\$ 1 922	1%
<b>Affaires internationales</b>	<b>\$ 384</b>	<b>\$ 8 193</b>	<b>5%</b>
La réduction de la pauvreté dans le monde grâce au	\$ 321	\$ 4 073	8%
développement international durable			
Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement	\$ 61	\$ 3 879	2%
international			
Un Canada prospère grâce au commerce international	\$ 1	\$ 233	0%
Un partenariat nord-américain fort et mutuellement	\$ -	\$ 7	0%
<b>Affaires gouvernementales</b>	<b>\$ 975</b>	<b>\$ 25 252</b>	<b>4%</b>
Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces	\$ 970	\$ 22 945	4%
Un gouvernement fédéral transparent, responsable et sensible	\$ 1	\$ 1 515	0%
aux besoins des Canadiens			
Des institutions démocratiques fortes et indépendantes	\$ 6	\$ 792	1%

Sources : Budget supplément des dépenses (C) 2016-2017, calculs du DPB

### 3.1. Affaires économiques

Les dépenses au titre des **Affaires économiques** diminueront de 321 millions de dollars (-0,2 %). Comme indiqué précédemment, cette diminution tient principalement aux frais d'intérêt plus bas que prévu de la dette publique, entraînant une baisse des dépenses comptabilisées dans la sous-rubrique « Une croissance économique forte » (-776 millions de dollars, -0,8 %). De même, les dépenses projetées au titre des prestations aux aînés prévues par la loi donnent lieu à une augmentation compensatoire dans la sous-rubrique « La sécurité de revenu et l'emploi pour les Canadiens » (+415 millions de dollars, +0,8 %).

Dans la sous-rubrique « Une économique axée sur l'innovation et le savoir » (+17 millions de dollars, +0,3 %), Emploi et Développement social Canada demande 178 millions de dollars pour la radiation de 32 554 créances liées à des prêts étudiants irrécouvrables.

Les programmes canadiens des prêts et bourses et de prêts aux apprentis offrent des prêts remboursables et des bourses non remboursables aux Canadiens afin de les aider à payer leurs études postsecondaires. Le budget de 2016 prévoyait près de 800 millions de dollars sur deux ans à l'appui des réformes destinés à élargir les conditions d'admissibilité aux prêts d'études

canadiens, particulièrement pour les demandeurs ayant des revenus faibles à moyens.

## 3.2. Affaires sociales

---

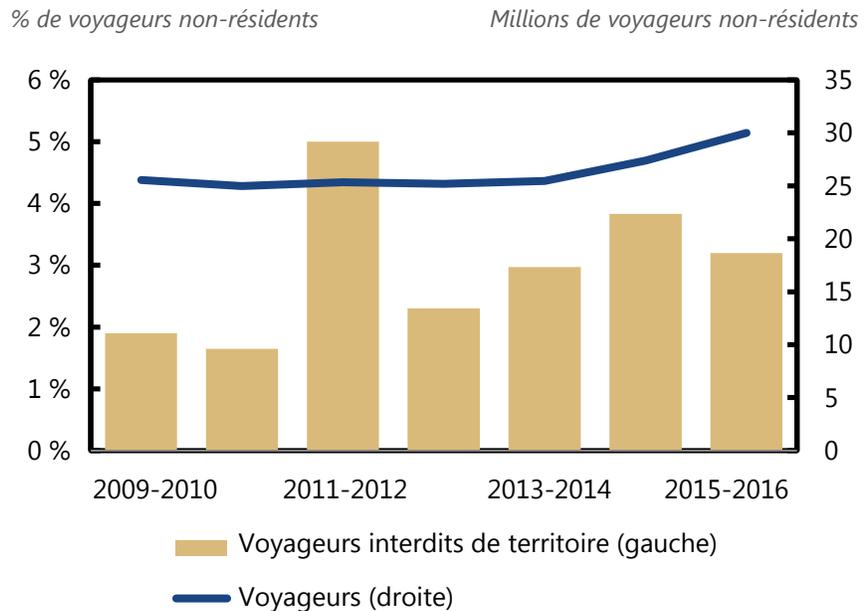
Les dépenses au titre des **Affaires sociales** devraient augmenter de 471 millions de dollars (+0,9 %). La plus grande partie de l'augmentation est attribuable aux programmes de la sous-rubrique « Un Canada sécuritaire et sécurité » (+191 millions de dollars, +0,7 %). Ce sont les programmes administrés par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) qui recevraient la plupart des fonds supplémentaires, surtout le Programme de détermination de l'admissibilité (+93 millions de dollars, +10 %).

L'objectif du Programme de détermination de l'admissibilité est « d'intercepter les personnes interdites de territoire et les marchandises non admissibles au Canada, et de traiter les voyageurs et les marchandises légitimes en respectant les normes de service établies [...] régi[r] l'exportation de marchandises à partir du Canada<sup>6</sup> ».

Un des résultats attendus du programme est d'intercepter aux ports d'entrée les personnes interdites de territoire et les marchandises non admissibles au Canada. La mesure actuelle du rendement est le pourcentage de voyageurs jugés interdits de territoire au Canada. Pour 2016-2017, la cible est de 3,2 %.

Le nombre de voyageurs non-résidents entrant au Canada est passé de 26 millions en 2009-2010 à plus de 30 millions en 2015-2016 (figure 3-2). En même temps, le pourcentage de voyageurs jugés interdits de territoire est passé de 1,9 % à 3,2 %, ce qui correspond à la cible.

**Figure 3-2 Stabilité du pourcentage de voyageurs non-résidents jugés interdits de territoire au Canada**



Sources : Agence des services frontaliers du Canada; Statistique Canada

### 3.3. Affaires internationales

C'est sous la rubrique **Affaires internationales** que ce budget supplémentaire des dépenses propose la plus forte augmentation des dépenses (+384 millions, +4,7 %). Cela fait suite à l'engagement pris par le gouvernement dans le budget de 2016 de bonifier l'enveloppe de l'aide internationale du Canada<sup>7</sup>.

La quasi-totalité de l'augmentation (85 %) est attribuable aux objectifs stratégiques de « Réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement international durable » (+321 millions de dollars, +7,9 %) et touche deux programmes administrés par Affaires mondiales Canada :

1. Assistance humanitaire internationale (+165 millions de dollars, +23 %)

Ce programme permet d'offrir à d'autres organismes poursuivant des objectifs semblables de l'aide humanitaire directe à court et à long terme<sup>8</sup>. Les fonds que demande le gouvernement serviraient à fournir de l'aide humanitaire aux populations touchées par El Niño ou frappées par des conflits ou des catastrophes, et à appuyer les initiatives sur la résistance aux antimicrobiens.

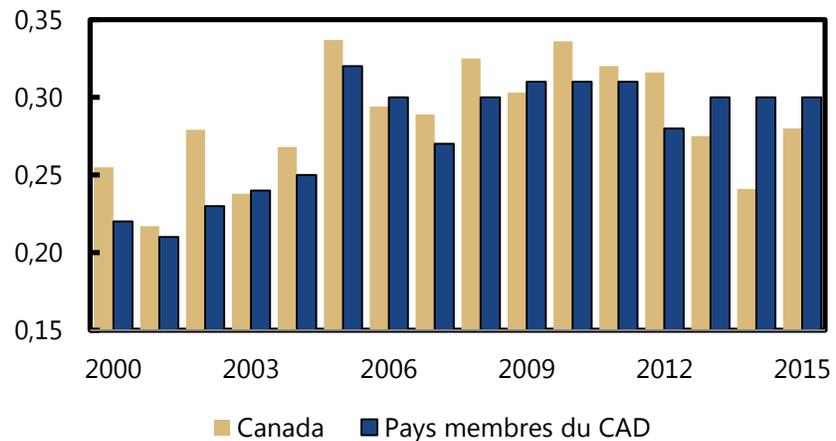
2. Développement international (+155 millions de dollars, +7 %)

Ce programme permet d'offrir de l'aide humanitaire à long terme dans des pays en développement à l'appui de mesures de réduction de la pauvreté. Les fonds demandés dans ce budget supplémentaire permettraient de soutenir différentes initiatives dans le domaine des énergies renouvelables en Afrique et des changements climatiques.

Selon l'OCDE, les dépenses que le Canada consacre à l'aide publique au développement ont suivi, de manière générale, la moyenne globale de l'aide fournie par les membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE (figure 3-3). La contribution canadienne en pourcentage du revenu national brut est passée d'un creux de 0,22 % en 2001 à un sommet de 0,34 % en 2005, avant de diminuer graduellement pour s'établir à 0,28 % en 2015.

**Figure 3-3** L'aide publique au développement du Canada approche la moyenne globale des pays de l'OCDE

% du revenu national brut



Source : Organisation de coopération et de développement économiques

Note : Les membres du Comité d'aide au développement (CAD) sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Commission des communautés européennes.

Le budget de 2016 annonçait un examen du cadre stratégique de l'aide internationale du Canada pour s'assurer que les ressources fédérales ciblent bien la réduction de la pauvreté. Les résultats de cet examen devraient être présentés dans le budget de 2017.

### 3.4. Affaires gouvernementales

---

Globalement, les dépenses dans la rubrique **Affaires gouvernementales** devraient augmenter de 975 millions de dollars (+3,9 %) dans ce budget supplémentaire des dépenses. Presque toute cette augmentation concerne la sous-rubrique « Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces » (+970 millions de dollars, +4,2 %), et est essentiellement attribuable à deux crédits centraux gérés par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : 95 millions de dollars pour les rajustements de la rémunération et 545 millions de dollars pour les besoins en matière de rémunération.

Le crédit sur les rajustements de la rémunération servirait à transférer des fonds aux ministères et organismes pour l'application de conventions collectives déjà conclues. Le crédit sur les besoins en matière de rémunération, qui regroupe plusieurs volets liés aux avantages sociaux, servirait à compenser les ministères et organismes pour l'application de conventions collectives qui pourraient être ratifiées avant la fin de l'exercice.

L'actuelle ronde de négociations collectives a commencé en décembre 2013. Le Secrétariat négocie le renouvellement de 27 conventions collectives avec 15 agents négociateurs au sein de l'administration publique centrale, et supervise la négociation de 32 conventions collectives avec 5 agents négociateurs pour 14 organismes distincts<sup>9</sup>.

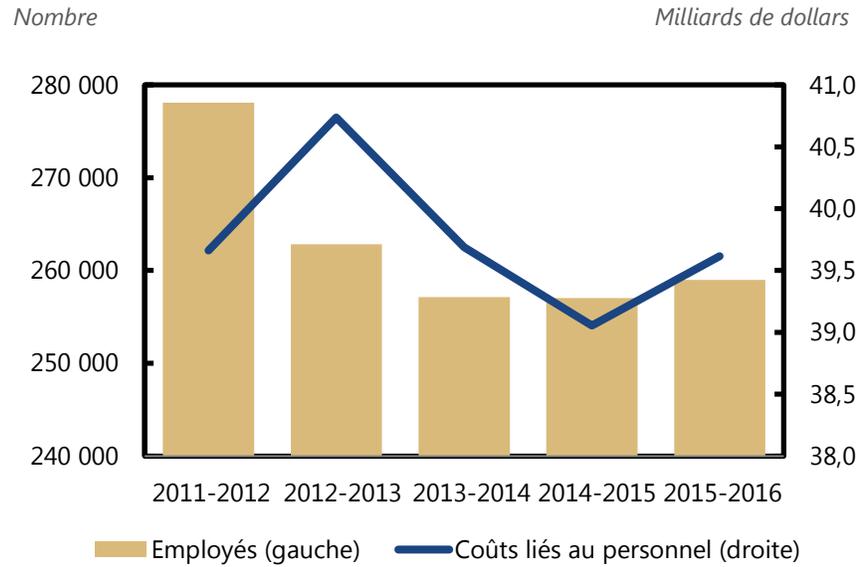
En octobre 2016, l'Agence du revenu du Canada a signé une nouvelle entente avec l'une de ses unités de négociation. Par ailleurs, le Conseil du Trésor a conclu des ententes provisoires avec 12 des 27 unités de négociation représentant plus des trois quarts des employés de la fonction publique pour lesquels le Conseil du Trésor est l'employeur.

Comme les ententes ont un effet rétroactif, une part importante des fonds réservés pour les conventions collectives servira d'abord au paiement rétroactif des augmentations salariales.

Les parlementaires voudront peut-être connaître l'état d'avancement des négociations collectives et savoir si des ententes seront ratifiées assez longtemps avant le 31 mars 2017 pour permettre l'affectation des fonds au cours du présent exercice.

De manière plus générale, comme l'illustre la figure 3-4, la taille de la fonction publique et les coûts liés au personnel ont diminué au cours des cinq dernières années, avant d'augmenter légèrement en 2015-2016. Cependant, d'après des données tirées de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, entre mars 2016 et janvier 2017, le nombre d'employés dans la fonction publique fédérale (y compris dans les services de défense) a augmenté de 23 500.

**Figure 3-4** Nombre d'employés et coûts liés au personnel dans la fonction publique fédérale



Source : Comptes publics du Canada, InfoBase du SCT

# Notes

---

- 1 Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Budget supplémentaire des dépenses (C) 2016-2017, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/budgets-supplementaires.html>.
- 2 Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Affectations bloquées dans les autorisations votées pour le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2016-2017, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/budgets-supplementaires/c-2016-17-affectations-bloquees-autorisations-votees.html>.
- 3 Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Outiller les parlementaires avec de la meilleure information, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/outiller-parlementaires-meilleure-information.html>.
- 4 Directeur parlementaire du Budget, Points à considérer par le Parlement pour la réforme des travaux des subsides, [http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/files/Publications/Business%20of%20Supply%20Reform\\_FR.pdf](http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/files/Publications/Business%20of%20Supply%20Reform_FR.pdf).
- 5 Directeur parlementaire du Budget, Suivi des dépenses : deuxième trimestre de 2016-2017, [http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2017/Expenditure%20Monitor%202016-17%20Q2/Expenditure%20Monitor%202016-17%20Q2\\_FR.pdf](http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2017/Expenditure%20Monitor%202016-17%20Q2/Expenditure%20Monitor%202016-17%20Q2_FR.pdf).
- 6 Agence des services frontaliers du Canada, Rapport sur les plans et les priorités de 2016-2017, <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/agency-agence/reports-rapports/rpp/2016-2017/report-rapport-fra.html>.
- 7 Ministère des Finances du Canada, Budget de 2016, <http://www.budget.gc.ca/2016/docs/plan/budget2016-fr.pdf>.
- 8 Affaires mondiales Canada, Rapport sur les plans et les priorités de 2016-2017, [http://international.gc.ca/gac-amc/publications/plans/rpp/rpp\\_1617.aspx?lang=fra](http://international.gc.ca/gac-amc/publications/plans/rpp/rpp_1617.aspx?lang=fra).
- 9 Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Rapport sur les plans et les priorités de 2016-2017, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/organisation/rapports/secretariat-conseil-tresor-rapport-plans-priorites-2016-2017/analyse-programmes-resultat-strategique.html>.